



éclaration de position de Columbia Forest Products concernant l'infestation d'insectes dans le contreplaqué de bois feuillu

Columbia Forest Products
7900 McCloud Road, Suite 200
Greensboro, Caroline du Nord 27409

Résumé de la position

Les températures atteintes et maintenues durant le séchage des placages et le pressage à chaud des panneaux de contreplaqué de bois feuillu de Columbia Forest Products dépassent largement celles nécessaires pour éliminer toute infestation latente d'insectes pouvant être présente dans les composants non transformés.

Dans la mesure où des infestations subséquentes pourraient se développer après que les panneaux ont quitté le contrôle de Columbia Forest Products, Columbia Forest Products n'en assume aucune responsabilité et décline expressément toute garantie, expresse ou implicite, quant à l'état de ses produits relativement à toute infestation d'insectes pouvant survenir une fois les panneaux hors de son contrôle.

Contexte

L'infestation des produits du bois par les insectes est un phénomène naturel. En général, deux grands groupes d'insectes attaquent le bois :

- **Les coléoptères** (dont trois genres comprenant des centaines d'espèces, y compris plusieurs bien établies aux États-Unis et au Canada) ; et
- **Les termites souterrains** (dont au moins quatre genres regroupant plus de 2 500 espèces à l'échelle mondiale, dont huit sont bien établies dans l'ensemble des États du sud de la côte Atlantique et du golfe du Mexique jusqu'au sud-ouest du Pacifique).

En outre, il existe d'autres groupes d'insectes xylophages moins importants, notamment les termites du bois sec, les fourmis charpentières, les guêpes du bois et les abeilles charpentières.

L'infestation la plus fréquemment signalée concerne le **lyctus (powder post beetle – photo agrandie à droite)**. Les espèces les plus courantes appartiennent à la famille des *Lyctidae*. Les adultes pondent généralement leurs œufs dans les fissures, les pores ouverts et les vaisseaux, le plus souvent dans les zones de bois de bout. Les œufs éclosent ensuite en larves qui consomment la

cellulose du bois. Les estimations du cycle de vie varient considérablement selon les espèces, mais les périodes les plus souvent rapportées vont de **3 à 24 mois**.

Les lyctus ne pondent leurs œufs que sur du bois nu et non fini. Le bois peint, verni, ciré ou autrement scellé est généralement à l'abri de toute attaque, pourvu qu'aucune surface non finie ne soit exposée. Le bois nu peut être protégé par l'application d'une peinture ou d'un fini sur les surfaces exposées.

Les billes vertes non transformées sont peu susceptibles d'être attaquées par les lyctidés, car leur teneur en humidité dépasse largement l'environnement optimal pour le lyctus.¹

¹ La plupart des espèces de lyctus préfèrent une teneur en humidité comprise entre 8% et 15%. La teneur en humidité des billes vertes non transformées varie de 40% à plus de 100% (rapport entre le poids de l'eau contenue dans le bois et le poids du bois anhydre).

Termites souterrains

Les termites souterrains doivent initialement avoir un accès direct au sol pour survivre, car la lumière du soleil et les effets desséchants du vent les déshydratent rapidement. Ils peuvent néanmoins survivre dans le bois d'une habitation si celui-ci contient suffisamment d'humidité.

Le séchage des placages et le pressage à chaud des panneaux de contreplaqué de bois feuillu de Columbia dépassent largement ce qui est nécessaire pour éliminer toute infestation latente d'insectes pouvant être présente dans les composants non transformés. La probabilité qu'une infestation active de lyctus, de termites souterrains ou d'autres insectes xylophages survive aux procédés de fabrication du contreplaqué de bois feuillu est **extrêmement faible**.

Normes phytosanitaires internationales

La norme « **International Standards for Phytosanitary Measures – Guidelines for Regulating Wood Packaging Material in International Trade** » (2009) (ci-après, les « ISPM ») décrit des mesures reconnues à l'échelle internationale visant à réduire de façon significative le risque d'introduction et de propagation d'organismes nuisibles associés aux matériaux d'emballage en bois.

La norme ISPM exempté expressément les emballages fabriqués entièrement à partir de bois transformé, tels que le contreplaqué, les panneaux de particules, les panneaux de lamelles orientées ou les placages fabriqués à l'aide de colle, de chaleur et de pression — ou une combinaison de ces éléments — puisque ces matériaux présentent un risque d'infestation très faible.

Tel qu'indiqué dans la norme ISPM, le traitement thermique est l'une des méthodes approuvées pour satisfaire aux exigences. Il est démontré que le séchage en séchoir à des températures d'au moins

56 °C (133 °F) pendant au moins 30 minutes élimine les lyctidés à tous les stades de leur cycle de vie. Plus la température est élevée, plus le temps requis pour éliminer les organismes diminue.

Procédé de fabrication de Columbia

Lors du séchage des placages, les placages fabriqués par Columbia sont exposés à des températures variant de **177 °C à 260 °C (350 °F à 500 °F)** pendant plusieurs minutes. Selon la littérature scientifique et les normes applicables, ces températures soutenues éliminent tous les stades — adultes, larves, œufs ou nymphes — des lyctus et des termites souterrains pouvant être présents dans les placages.

De plus, après le séchage des placages, le pressage à chaud utilisé pour fabriquer le contreplaqué expose le **composant central** à des températures supérieures à **100 °C (212 °F)**, soit le point d'ébullition de l'eau, une condition également mortelle pour tous les stades de ces deux familles d'insectes. Après le pressage, le contreplaqué fini est empilé. En raison des propriétés de rétention thermique du bois, il a été démontré que les panneaux empilés conservent une température supérieure à **57 °C (135 °F)** pendant plusieurs heures.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, **il est hautement improbable** qu'une infestation d'insectes xylophages soit active ou potentiellement active après la fabrication du contreplaqué de bois feuillu.

Dans le cas où une infestation serait constatée dans un panneau de contreplaqué de bois feuillu de Columbia, celle-ci s'est très probablement produite **après l'expédition** par Columbia, notamment lors de l'entreposage dans un entrepôt de distribution, chez un transformateur, sur un chantier ou même en service dans une résidence ou un bâtiment commercial, si les conditions locales sont favorables. L'exposition des panneaux à une infestation potentielle après leur sortie de nos usines est hors de notre contrôle.

Révision : 08-2021

Adresse du siège social

[Image du logo – identique à l'original]